

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

TRI Angers Authion Saumur

CONFERENCE DES ACTEURS

Distré, 24 janvier 2017



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le cadre de la Loi de Programmation de la Loi de Développement régional.

1. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

► Les fondements réglementaires



Echelle européenne :

- Fixe le cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation.
- Objectifs de résultats (réduire les conséquences négatives liées aux inondations)



Echelle nationale :

- Transposition de la DI dans la loi Grenelle II
- Introduction d'une SNGRI



Echelle hydrographique :

- Décline les objectifs de la SNGRI
- Dispositions spécifiques sur les territoires à risque d'inondation important (TRI)



Echelle locale :

- Outil de mise en œuvre de la DI
- Déclinaison du PGRI Loire-Bretagne à l'échelle du TRI Angers-Authion-Saumur



➤ La Directive Inondations

Une mise en œuvre en 4 étapes :

2011

2012

2013

2015

- 1. L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI). Un état des lieux de l'exposition des enjeux (santé humaine, activité économique, patrimoine culturel, environnement) aux risques d'inondation sur le district.**
- 2. La sélection des territoires à risque important (TRI).**
- 3. L'élaboration des cartes des zones inondables consécutives à des scénarios de crues fréquentes, moyennes et exceptionnelles et identification des enjeux exposés à ces inondations.**
- 4. L'élaboration d'un plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) intégrant des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI).**

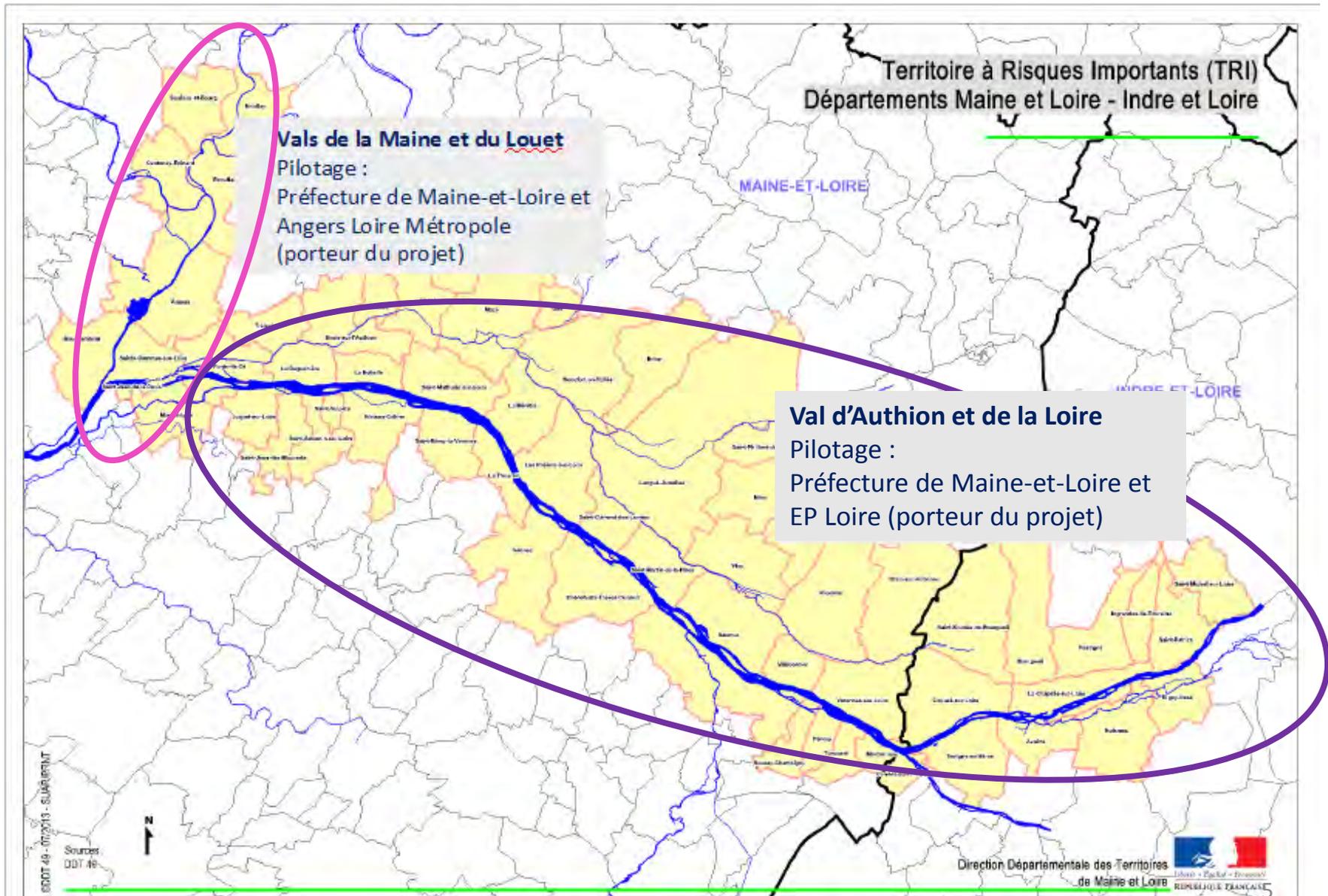
➤ La Directive Inondations

Pour chaque Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) et en déclinaison du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) doit être élaborée pour réduire les conséquences négatives des inondations.

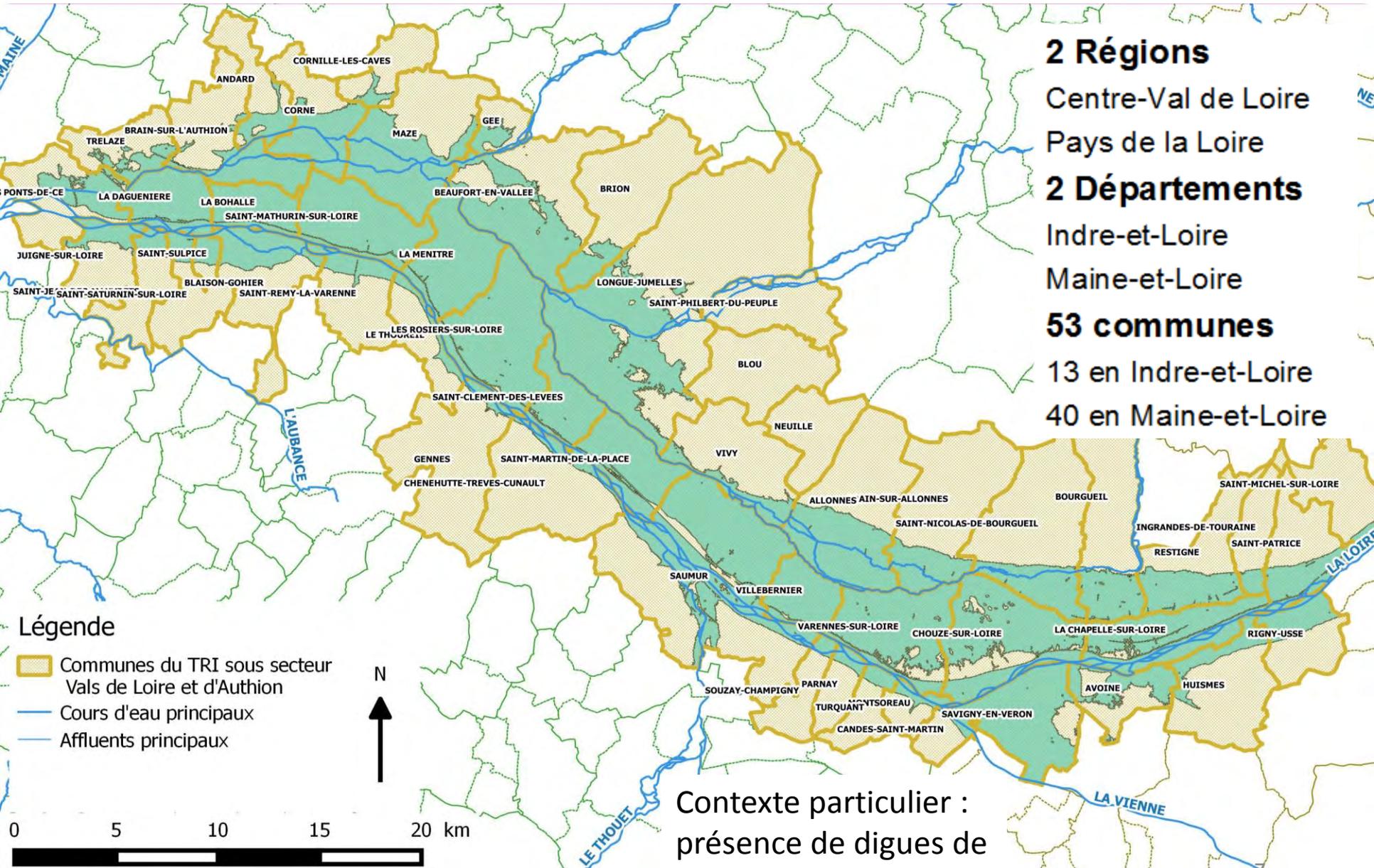
Une SLGRI comprend :

- 1) un diagnostic du territoire ;**
- 2) les cartes des surfaces inondables** et des risques d'inondation issues de l'étape « cartographie » et complétées si besoin ;
- 3) des objectifs de réduction des risques déclinés du PGRI et des « mesures »**, notamment de prévention, de protection et de sauvegarde adaptées pour atteindre ces objectifs.

2. LE TRI ANGERS - AUTHION - SAUMUR



TRI Angers Authion Saumur: localisation du secteur des vals d'Authion Loire



Contexte particulier :
présence de digues de
protection

3. LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Vals Maine Louet

1^{ère} conférence des acteurs
09/04/2013

2^{ème} conférence des acteurs
16/06/2014

1^{er} Comité de pilotage :
désignation porteur de
projet
24/09/2014

2^{ème} Comité de
pilotage : validation du
diagnostic de territoire
13/06/2016

3^{ème} Comité de
pilotage : validation du
programme d'actions
13/12/2016

Arrêté du Préfet de Bassin
approbation de la cartographie
18/12/2013

Arrêté conjoint des Préfets de Maine-
et-Loire et Indre-et-Loire gouvernance
de la SLGRI
26/08/2015

Questionnaire aux membres de la
conférence des acteurs

Groupes de travail réunissant les
membres de la conférence des acteurs

3^{ème} conférence des
acteurs
24/01/2017

Vals Authion Loire

1^{ère} conférence des
acteurs
29/10/2013

2^{ème} conférence des
acteurs
10/07/2014

1^{er} Comité de pilotage :
désignation porteur de
projet
23/10/2014

2^{ème} Comité de
pilotage : validation du
diagnostic de territoire
30/09/2016

3^{ème} Comité de
pilotage : validation du
programme d'actions
09/12/2016

➤ **Priorisation des axes du PGRI par les membres des conférences des acteurs**

Axe du PGRI	Rang de priorité	
	Vals Maine Louet	Vals Authion Loire
Axe 1 : Préserver les capacités d'écoulement des crues et les zones d'expansion des crues.	3	3
Axe 2 : Planifier l'organisation et l'aménagement des territoires en tenant compte du risque inondation	2	1
Axe 3 : Réduire les dommages aux biens et aux personnes implantés en zone inondable	5	3
Axe 4 : Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale.	6	2
Axe 5 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation.	3	6
Axe 6 : Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.	1	3

4. LES PROGRAMMES D' ACTIONS

Actions communes

Actions spécifiques Authion Loire

Actions spécifiques Maine Louet

Vals Maine Louet	Vals Authion Loire
5 Thèmes / objectifs	6 Thèmes / objectifs
Animation coordination	
Réseaux	
Gestion de crise	
Conscience et Culture du risque	
Aménagement & Planification	
	Ouvrages de protection
44 mesures	58 mesures
19 mesures de priorité 1, 17 de priorité 2 8 de priorité 3	35 mesures de priorité 1, 19 de priorité 2 4 de priorité 3
37 mesures identiques	

➤ Les actions par thèmes / objectifs

Animation - coordination

Actions communes

Actions spécifiques Authion Loire

Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation	Structure SLGRI

➤ Les actions par thèmes / objectifs

Aménagement & Planification

Actions communes	Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Actions spécifiques Authion Loire	Création d'une interCLE à l'échelle du bassin Maine / Louet	Structure SLGRI
Actions spécifiques Maine Louet	Mieux partager les connaissances du risque et clarifier l'articulation des documents liés aux risques pour l'urbanisme et la planification	EPCI, Communes, Préfecture
	Améliorer la connaissance sur la vulnérabilité du patrimoine culturel	EPCI, Communes, structure SLGRI
	Améliorer la connaissance sur les risques de pollution	Structure SLGRI
	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant (drainage, fossés et Zones humides)	Structure SAGE, SLGRI (hors SAGE)
	Opportunité de création d'un observatoire de l'évolution de l'occupation et de l'utilisation du sol	Structure SLGRI
	Affiner les cartes du TRI en fonction de la connaissance	Préfecture
	Harmoniser les découpages TRI/PPRI	Préfecture
	Mettre en œuvre la révision des PPRI sur le TRI en intégrant les dispositions du PGRI	Préfecture
	Mener une réflexion commune autour des projets d'aménagements ou de construction, de réhabilitation dans les zones inondables	EPCI, Communes, Agence d'urbanisme, structure SLGRI, Préfecture, EPL
	Former les acteurs de l'urbanisme et de la construction au risque d'inondation	INSET, CNFPT, Agence d'urbanisme, structure SLGRI, CCI, CMA, Professionnel construction

➤ Les actions par thèmes / objectifs

Aménagement & Planification (suite)

Actions communes
Actions spécifiques Authion Loire
Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Promouvoir la réduction de la vulnérabilité (P9 / P7)	Structure SLGRI
Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des logements	Porteurs identifiés par la mesure P9 ou P7
Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des activités économiques	Porteurs identifiés par la mesure P9 ou P7
Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des ERP hors établissements publics	Porteurs identifiés par la mesure P9 ou P7
Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité dans les bâtiments, services publics et services utiles à la gestion de crise	EPCI, Communes, structure SLGRI
Mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité du patrimoine culturel	EPCI, Communes, structure SLGRI
Réduire la vulnérabilité dans les bâtiments et services publics	EPCI, Communes, structure SLGRI

➤ Les actions par thèmes / objectifs

Réseaux

Actions communes

Actions spécifiques Authion Loire

Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Améliorer la connaissance sur la vulnérabilité des réseaux existants	Gestionnaires de réseaux
Améliorer la connaissance sur les interactions des impacts entre réseaux	Gestionnaires des réseaux
Améliorer la connaissance sur les réseaux d'Eaux pluviales urbaines	Gestionnaires de réseaux
Prendre en compte l'enjeu inondation lors de l'installation de nouveaux réseaux ou de renouvellement	Gestionnaires de réseaux
Améliorer la prise en compte de l'aléa inondation sur le fonctionnement des réseaux	Gestionnaires de réseaux
Organiser la communication entre gestionnaires réseaux et EPCI	Structure SLGRI
Exercice de simulation avec les gestionnaires de réseau	Gestionnaires de réseaux
Etudier les scénarios possibles de réaction pour la station d'eau potable des Ponts de Cé face au scénario extrême	Gestionnaires des réseaux
Communiquer les informations "réseaux" auprès des collectivités	Structure SLGRI
Organiser une rencontre annuelle entre les gestionnaires de réseaux, l'état et les collectivités.	Structure SLGRI

Conscience et culture du risque

Actions communes
Actions spécifiques Authion Loire
Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Réaliser les DICRIM, les uniformiser et en faire un outil de communication	Communes
Implanter des repères de crues et compléter l'existant	Communes
Faire de la communication régulière auprès de la population	Communes, Préfecture, EPCI, Structure SLGRI, Structure SAGE, EPL, Associations
Elaborer un plan de communication	Structure SLGRI
Promotion des Plans Familiaux de Mise en Sécurité (PFMS)	Communes
Communiquer auprès des acteurs du logement	Communes, EPCI, Structure SLGRI, Structure SAGE, EPL
Communiquer auprès des Etablissements scolaires	Communes/Associations
Créer des évènements sur le thème des inondations	Communes, EPCI, Structure SLGRI, Structure SAGE, EPL, Associations
Organiser des journées de sensibilisation et de formation aux élus et fonctionnaires	EPCI, Structure SLGRI, Préfecture, Structure SAGE, CNFPT, SDIS, AMF 49
Réaliser un outil de visualisation 3D des inondations historiques sur un site pilote	Structure SLGRI, Structure SAGE, EPL
Développer les outils numériques (applications) dans la culture du risque	Structure SLGRI
Création d'un outil de communication pédagogique itinérant	Structure SLGRI

➤ Les actions par thèmes / objectifs

Gestion de crise

Actions communes

Actions spécifiques Authion Loire

Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Assurer une uniformité opérationnelle de gestion de crise	Préfecture, SDIS
Coordonner les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)	Communes, EPCI, Préfecture
Mettre en cohérence les PCS avec les Plans ORSEC	Communes
Mettre en place des exercices PCS réguliers	Communes, EPCI, Préfecture
Favoriser les réserves communales de sécurité civile	Communes
Mise à jour des Plans bleus, Plans Blancs et Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)	Préfecture, Education Nationale, ARS, Communes
Etablir des Plans de Continuité d'Activité Inondation	EPCI, Communes, Conseil Départemental du Maine et Loire
Mener une réflexion sur la gestion des cheptels en temps d'inondation	Chambre d'Agriculture
Organiser un retour d'expérience systématique après chaque situation de crise	Préfecture, structure SLGRI
Mettre en place une plateforme de communication et d'alerte	Structure SLGRI
Mener une réflexion sur le retour à la normale	structure SLGRI, EP Loire, EPCI

Ouvrages de protection

Actions communes

Actions spécifiques Authion Loire

Actions spécifiques Maine Louet

Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Mettre en place la gouvernance des ouvrages dans le cadre de la GEMAPI	Etat, EPCI, Syndicat Bassin Authion et affluents, Syndicat Layon Aubance Louets, EP Loire , SIACEBA
Améliorer la connaissance sur le rôle de protection des ouvrages	Etat, EPCI, communes, Conseils Départementaux, syndicats
Identifier les gestionnaires des ouvrages	Etat, EPCI, EP Loire
Améliorer la connaissance sur le niveau de protection des ouvrages et préciser les systèmes d'endiguement	Etat, EPCI, syndicats, SNCF
Améliorer la connaissance sur l'état des ouvrages de protection	Gestionnaires d'ouvrages
Améliorer la connaissance de l'évolution du lit de la Loire	Etat, autre à définir
Formation des techniciens futurs gestionnaires de digues	Etat, CNFPT, EP Loire
Partager les résultats des études de Dangers avec communes, EPCI et syndicats, lorsqu'elles sont approuvées	Gestionnaires d'ouvrages

Ouvrages de protection (suite)

Actions communes	Intitulé	Maître d'ouvrage potentiel
Actions spécifiques Authion Loire	Informers les populations vivant et travaillant derrière les ouvrages du risque de rupture potentiel de ceux-ci	Etat, EPCI, Communes, Syndicats, associations
Actions spécifiques Maine Louet	Améliorer la surveillance des ouvrages	Etat, EPCI, syndicats
	Réaliser l'entretien régulier des ouvrages	Etat, EPCI, syndicats
	Réaliser l'entretien régulier du lit	Etat (domaine public fluvial (DPF)), Communes, EPCI, Syndicats (hors DPF)
	Etablir des programmes de fiabilisation des systèmes d'endiguement	Etat, EPCI, syndicats
	Mettre en œuvre les travaux de fiabilisation	Etat, EPCI, Syndicats
	Mener une réflexion sur la surverse maîtrisée dans le val endigué	Etat

➤ **Coût prévisionnel du programme de mesures sur les Vals de Maine et du Louet**

Thématiques	Cout
Animation	360 000 €
Conscience et culture du risque	210 000 €
Gestion de crise	515 000 €
Réseaux	270 000 €
Planification	411 000 €
Total	1 766 000 €

➤ Coût prévisionnel du programme de mesures sur les Vals d'Authion et de Loire

Thématiques	Coût
Animation	360 000 €
Conscience et culture du risque	275 000 €
Gestion de crise	630 000 €
Réseaux	375 000 €
Planification	406 000 €
Ouvrages	42 022 000 €
Total	44 068 000 €

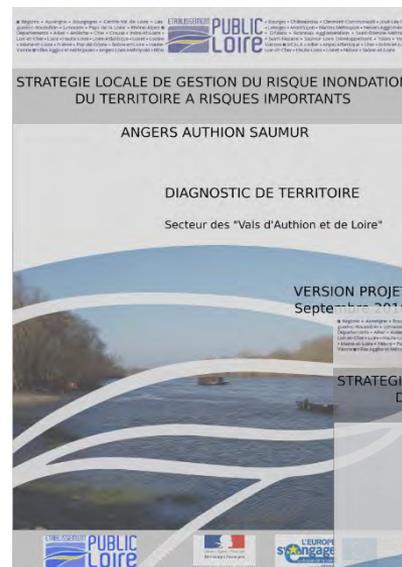
Dont 37,6 M€ de travaux levée domaniale du val d'Authion sur la période 2017-2020

➤ Stratégie locale de gestion du risque inondation Vals Authion-Loire / Vals Maine-Louet : Les documents de référence

Tome 1 : Diagnostic de territoire

Tome 2 : Programme d'actions

- Synthèse du diagnostic
- Bilan de la concertation :
 - ✓ Questionnaires
 - ✓ Groupes de travail
- Programme d'actions
- Annexes :
 - ✓ Questionnaire vierge
 - ✓ Comptes rendus des groupes de travail
 - ✓ Fiches actions



CONSCIENCE ET CULTURE DU RISQUE : Maintenir la culture		Action C1		
ACTION	PRIORITE	DELAIS / FREQUENCE	AXE PGRI	ACTIONS COMPLEMENTAIRES
Réaliser les DICRIM et en faire un outil de communication	1		Axe 5	Toutes les actions relatives à la culture du risque
ELEMENTS DE CONTEXTE				
Les documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) permettent d'informer les habitants sur les risques auxquels leur commune est soumise ainsi que sur les bons comportements à adopter en cas d'inondation. Les communes ont l'obligation de réaliser ce document et de le porter à connaissance de leurs administrés tous les 2 ans. 60 % des communes du territoire l'ont réalisé. Dans le cadre de la fusion de communes et la création de communes nouvelles, il est essentiel de rendre ces documents.				
PRINCIPE				
Le principe de cette action est : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un réseau d'expérience sur les modes de diffusion du DICRIM, son impact et son appropriation par la population. - Aider les communes à réaliser ce document si ce n'est pas fait ou si il y'a eu création de communes nouvelles. - Proposer une trame de document unique pour le territoire destinée à rendre le document attractif (y inclure des témoignages par exemple) 				
ACTEURS		COÛT		
<u>Médias d'origine potentiels</u> : Communes <u>Financements potentiels</u> : <u>Partenaires techniques potentiels</u> : Etat, EPCI, Structures porteuses SAGE / SURL, EP Loire				
LEVERS ET FREINS DE MISE EN ŒUVRE				
Leviers : DICRIM réalisés dans 60% des communes. Possibilité de s'appuyer sur de l'existant. Freins : Temps à passer pour les communes				
INDICATEURS				
Indicateurs de Transparence d'Appropriation Nombre de DICRIM réalisés				

➤ Stratégie locale de gestion du risque inondation Vals Authion-Loire / Vals Maine-Louet : Les documents de référence

CONSCIENCE ET CULTURE DU RISQUE : Maintenir la culture

Action C1

Contenu des fiches actions

ACTION	PRIORITE	DELAIS / FREQUENCE	AXE PGRI	ACTIONS COMPLEMENTAIRES
Réaliser les DICRIM et en faire un outil de communication	1		Axe 5	Toutes les actions relatives à la culture du risque

ELEMENTS DE CONTEXTE

Les documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) permettent d'informer les habitants sur les risques auxquels leur commune est soumise ainsi que sur les bons comportements à adopter en cas d'événement.

Les communes ont l'obligation de réaliser ce document et de le porter à connaissance de leurs administrés tous les 2 ans.

60 % des communes du territoire l'ont réalisé.

Dans le cadre de la fusion de communes et la création de communes nouvelles il est essentiel de revoir ces documents.

PRINCIPE

Le principe de cette action est :

- Réaliser un retour d'expérience sur les modes de diffusion du DICRIM, son impact et son appropriation par la population.
- Aider les communes à réaliser ce document si ce n'est pas fait ou si il y'a eu création de communes nouvelles ;
- Proposer une trame de document unique pour le territoire destinée à rendre le document attractif (y inclure des témoignages par exemple)

ACTEURS

Maître d'ouvrage potentiel : Communes

Financements potentiels :

Partenaires techniques potentiels : Etat, EPCI, Structures porteuses
SAGE / SLGRI, EP Loire

COUT

LEVIERS ET FREINS DE MISE EN OEUVRE

Leviers : DICRIM réalisés dans 60% des communes. Possibilité de s'appuyer sur de l'existant.

Freins : Temps à passer pour les communes

INDICATEURS

Résultats de l'enquête d'appropriation

Nombre de DICRIM réalisés

5. DÉMARCHE DE VALIDATION

- 24 janvier : Conférence des acteurs
- Février / Mars : Elaboration et validation des fiches action
- Juin : Passage en Commission Inondation Plan Loire – avis Préfet Bassin
- Arrêté conjoint des Préfets de Département Maine-et-Loire et Indre-et-Loire
- Animation des SLGRI, contractualisation pour le financement :

Actions déjà engagées pour 2017 :
Accord de subvention de
10 000€ par secteur pour des
actions de sensibilisation aux
risques inondation

L'eau est montée jusqu'ici, elle peut repasser par là...

Plus Hautes Eaux Connues

Qu'est-ce qu'un repère de crue ?
Les repères de crue sont les témoins des inondations passées. Ces marques indiquent le niveau d'eau atteint lors d'une inondation. Les informations apportées doivent être conservées pour maintenir la mémoire collective et transmettre la connaissance du risque.

La Chapelle-Martinard

• Zone inondée
• Repère de crue
• Crue exceptionnelle

Quelles sont les causes des inondations ?
Une inondation est la submersion temporaire par l'eau de territoires normalement émergés. Ici, les inondations sont provoquées par les débordements de la Loire, engendrés par de fortes pluies orageuses d'origine méditerranéenne, associées aux longues périodes de précipitations venant de l'Atlantique. Malgré la présence de digues de protection, l'eau peut recouvrir à nouveau cet endroit par leur rupture, leur surverse, ou par remontée de nappes d'eau souterraines.

Quelles sont leurs conséquences ?
Elles ne se limitent pas toujours à la zone inondée. Les inondations peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes, l'activité économique, les infrastructures, l'environnement et le patrimoine culturel. Elles peuvent endommager ou détruire les logements, les zones d'activités, touchées par la montée des eaux. Mais elles peuvent également engendrer des dysfonctionnements sur les réseaux (routes, ponts, voies ferrées, électricité et téléphonie) et impacter directement ou indirectement toute une population.

où s'informer
www.epit-loire.fr

Logo: PUBLIC LOIRE